

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etats Généraux de l'Alimentation : mobilisation générale pour la protection de la ressource aquatique :

Alors qu'en moins de trois semaines, plus de 110.000 consommateurs ont déjà signé la pétition de l'UFC-Que Choisir en faveur d'une politique de l'eau plus juste et protectrice de la ressource et que les Etats Généraux de l'Alimentation font l'impasse sur cette thématique fondamentale, *Agir pour l'Environnement, Eau et rivières de Bretagne, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB), Générations futures, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Nature et Progrès, le Réseau Environnement et Santé, l'UFC-Que Choisir, l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), WECF France et WWF France* s'associent pour demander le lancement d'une réforme structurelle de la politique de l'eau en France.

En effet, à rebours des préoccupations exprimées par les Français, l'agriculture intensive s'obstine dans des pratiques néfastes pour les ressources en eau : la limite en résidus de pesticides définie pour l'eau potable est ainsi dépassée dans les fleuves et les rivières de 53 % du territoire et dans près d'un tiers des nappes phréatiques, exposant 1,9 million de Français à une eau polluée¹. L'irrigation accapare en outre 80% de la consommation nette estivale de l'eau, malgré la raréfaction de la ressource en eau et les restrictions d'eau prononcées cet été dans 84 départements.

- **L'eau, une thématique absente des Etats Généraux de l'Alimentation** : Après le premier chantier des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) consacré au revenu agricole, le deuxième chantier, lancé début octobre, a pour objectif de formuler à l'intention du gouvernement, des recommandations pour une alimentation plus saine et plus durable. Mais le thème de la protection de l'eau est, malgré les demandes répétées des associations, cruellement absent des ébauches de recommandations, l'atelier n°11 de ce chantier n'a-t-il pas pour titre « *Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable* » ?
- **Ponction sur le budget des agences de l'eau, une première victoire à transformer** : Pour des raisons d'économies budgétaires, la version initiale du projet de loi de finances pour 2018 prévoyait un prélèvement de 300 millions d'euros par an sur le budget des agences de l'eau pour des utilisations sans lien avec la protection de la ressource aquatique. Celui-ci était d'autant moins admissible qu'il amputait de manière aveugle toutes les actions des agences de l'eau, aussi bien la coûteuse dépollution, que les véritables préventions des pollutions à la

¹ Etude UFC-Que Choisir de janvier 2017, réalisée sur la base des analyses officielles réalisées par les Agences Régionales de Santé entre 2014 et 2016.

COMMUNIQUE DE PRESSE

source. Mais la mobilisation de tous les acteurs a fait fléchir le gouvernement, qui a amendé le mode de prélèvement, en le faisant porter uniquement sur la trésorerie des agences, c'est-à-dire les reliquats non utilisés. Le nouveau dispositif devrait donc inciter les agences à investir dans des projets de prévention, de protection des ressources en eau, sachant qu'à peine 30% du budget des agences de l'eau est aujourd'hui alloué à cette priorité.

- **A quand une politique de l'eau responsabilisant les acteurs ?** Bien que l'agriculture intensive soit la principale responsable des pollutions de la ressource aquatique, à hauteur de 70 % pour les pesticides et de 75 % pour les nitrates, elle n'est aucunement incitée à amender ses pratiques, puisqu'elle ne paye que 7 % de la redevance pollution des agences de l'eau, le reste étant très majoritairement payé par les consommateurs, en violation flagrante du principe pollueur-payeur. Comment s'en étonner, alors que les Comités de bassin où sont décidées ces répartitions iniques, comptent au maximum une quinzaine de représentants d'ONG sur plus d'une centaine de membres ? Dans ces conditions, il est illusoire d'attendre de l'agriculture intensive qu'elle évolue vers un modèle plus économe en eau et en produits phytosanitaires.

Alors que s'approche la fin des Etats Généraux, il importe de relayer la demande exprimée par les 110.000 consommateurs qui, en moins d'un mois, ont signé la pétition lancée par l'UFC-Que Choisir en faveur d'une politique de l'eau plus équitable et protectrice de la ressource.

A cet effet, **Agir pour l'Environnement, Eau et rivières de Bretagne, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB), Générations futures, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Nature et Progrès, le Réseau Environnement et Santé, l'UFC-Que Choisir, l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), WECF France et WWF France** se mobilisent pour réclamer dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation :

- une stricte application du principe « préleveur-pollueur-payeur »,
- la mise en place de véritables mesures de prévention des pollutions agricoles avec des objectifs mesurables,
- une incitation forte aide à la reconversion vers des systèmes de production moins consommateurs d'eau et de pesticides, comme l'est l'agriculture biologique
- un rééquilibrage de la gouvernance de l'eau pour une plus juste représentation des organisations environnementales et consoméristes.